

SOCOMHAS

Société coopérative de Communication de l'Habitat Social

Adresse : Socomhas – p.a. ARMOUP, Rte des Plaines-du-Loup 32 – cp 227 - 1000 Lausanne 22

PROCES-VERBAL

**Assemblée Générale ordinaire
du 23 mai 2019 à 11h30**

au secrétariat ARMOUP à Lausanne.

ORDRE DU JOUR

1. PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 février 2019 et PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mai 2018 (approuvé lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 février 2019)
2. Rapport d'activité 2018
3. Comptes de l'exercice 2018
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes et Décharge au Conseil d'Administration
6. Election de l'organe de contrôle
7. Budget 2019
8. Revue Habitation
9. Site internet
10. Propositions individuelles
11. Divers

Le Président ouvre cette Assemblée générale extraordinaire, à **13h40**.

1. **PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 février 2019 et PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 mai 2018 (approuvé lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 février 2019)**

Le PV ne fait pas l'objet de commentaire et est approuvé à l'unanimité.

2. **Rapport d'activité 2018**

Le Président demande si l'assemblée souhaite la lecture des rapports du Président et du Rédacteur en chef. Les personnes présentes ne désirent pas la lecture de ces rapports.

Il n'y a pas de remarque et les rapports sont adoptés à l'unanimité.

3. **Comptes de l'exercice 2018**

Le Trésorier, Philippe Meyer, explique en détail les comptes 2018 qui présentent un excédent de produits de **9'043.55** francs. Le budget prévoyait un bénéfice de 6'350 francs.

La progression des revenus est due principalement aux produits des annonces, pour une somme totale de 136 632.70 francs. La hausse des charges provient essentiellement des frais de rédaction, soit 41 896.00 francs et des frais de publicité, soit 28 884.85 francs.

Le bénéfice de **9'043.55** francs est viré au compte bénéfice reporté.

Le Président remercie vivement le Trésorier pour tout son travail et ses compétences en la matière. Il témoigne des remerciements particuliers à Jean-Louis Emmenegger, notre prospecteur d'annonces publicitaires qui a fait une année remarquable en termes de rentrées publicitaires.

4. **Rapport de l'organe de contrôle**

Un réviseur des comptes donne lecture du rapport de l'organe de contrôle et propose à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'exercice 2018.

Le Président et les membres présents remercient chaleureusement les réviseurs pour leur travail et approuvent les comptes 2018.

5. **Approbaton des comptes et Décharge au Conseil d'Administration**

Les membres présents ayant le droit de vote, approuvent les comptes 2018 et donnent décharge au Conseil d'administration.

6. **Election de l'organe de contrôle**

Le Président informe avec satisfaction que MM. Bocion et Faucherre acceptent de reconduire leur mandat, pour les comptes du prochain exercice, soit 2019. Ils sont élus par acclamation et chaleureux remerciements.

Mesdame Rose-Marie Bart et Jacqueline Rosset sont également reconduites, avec de très vifs remerciements, en tant que réviseuses des comptes suppléantes.

7. Budget 2019

Le Trésorier s'exprime sur le budget 2019 qui a vu les adaptations suivantes :

- Frais de rédaction : diminution des frais des pigistes de 11'896.00 francs et diminution également des commissions pigistes de 6'884.85 francs.
- Produits : diminution prévue des annonces publicitaires de 16'632.70.

Le Trésorier donne encore des détails sur de légères diminutions et/ou augmentations, touchant les rubriques budgétaires "frais de traduction, frais de bureau et impôts". Dès lors, le résultat budgétaire 2019 prévoit un excédent de produits de **7'500** francs.

Le Président remercie le Trésorier pour son engagement, l'exactitude de ses propos et des chiffres qu'il explique ainsi que pour sa rigueur financière.

8. Revue Habitation

9. Site internet

Rien à signaler. Le site est visité de façon régulière à satisfaction du rédacteur en chef.

10. Propositions individuelles

Néant.

11. Divers

Néant.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'assemblée à ~~13h48~~.

Lausanne, le 4 septembre 2019

Georges Bachler
Président

Pascal Magnin
Secrétaire